# Documentation Fonctionnelle de l'Application Eau'Sec

## Introduction

Eau'Sec est une solution digitale avancée destinée à optimiser la gestion et le suivi des missions de l’agent SPS sur les chantiers. Cette application permet aux utilisateurs de créer, modifier, et consulter différents types de formulaires relatifs aux chantiers, avec une fonctionnalité d'envoi par email.

### Aspect Juridique

* [**Article L4532-2**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903263)

Une coordination en matière de sécurité et de santé des travailleurs est organisée pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où sont appelés à intervenir plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises, entreprises sous-traitantes incluses, afin de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir, lorsqu'elle s'impose, l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives.

* [**Article L4532-3**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903264)

La coordination en matière de sécurité et de santé est organisée tant au cours de la conception, de l'étude et de l'élaboration du projet qu'au cours de la réalisation de l'ouvrage.

* [**Article L4532-4**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903265)

Le maître d'ouvrage désigne un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé pour chacune des deux phases de conception et de réalisation ou pour l'ensemble de celles-ci.

* [**Article L4532-5**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903266)

Sauf dans les cas prévus à l'article L. 4532-7, les dispositions nécessaires pour assurer aux personnes chargées d'une mission de coordination, l'autorité et les moyens indispensables à l'exercice de leur mission sont déterminées par voie contractuelle, notamment par les contrats de maîtrise d'oeuvre.

* [**Article L4532-6**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903268)

L'intervention du coordonnateur ne modifie ni la nature ni l'étendue des responsabilités qui incombent, en application des autres dispositions du présent code, à chacun des participants aux opérations de bâtiment et de génie civil.

* [**Article L4532-7**](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006903269)

Pour les opérations de bâtiment ou de génie civil entreprises par un particulier pour son usage personnel, celui de son conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité, concubin ou de ses ascendants ou descendants, la coordination est assurée :

1° Lorsqu'il s'agit d'opérations soumises à l'obtention d'un permis de construire, par la personne chargée de la maîtrise d'oeuvre pendant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet, et par la personne qui assure effectivement la maîtrise du chantier pendant la phase de réalisation de l'ouvrage ;

2° Lorsqu'il s'agit d'opérations non soumises à l'obtention d'un permis de construire, par l'un des entrepreneurs présents sur le chantier au cours des travaux.

## Spécifications Fonctionnelles

## Connection à l'Application

* Accès sécurisé via identification, permettant l'accès à un tableau de bord utilisateur.

## Fonctionnalités des Formulaires :

* Formulaire avec Signature PDF (VIC) : Création et signature électronique de formulaires de visite de chantier, convertis en PDF pour envoi en email via une redirection à la soumission du formulaire.
* Formulaire enregistré en Base de Données (FON) : Gestion des fiches d'observation ou de notification des chantiers avec sauvegarde des données en base de données à la soumission du formulaire ensuite une redirection est réalisé en même temps que la génération de PDF pour l'envoi par email.
* Formulaire de Consultation et Modification : Mise à jour des informations des chantiers du formulaire FON avec possibilité d'ajout de nouvelles données, et exportation en PDF puis l’utilisateur est redirigé vers une page d’envoi d’email des informations mises à jour.

### Processus d'Envoi des Formulaires par E-mail :

* Les formulaires générés peuvent être envoyés directement par email depuis l'application après avoir soumis le formulaire l’utilisateur sera redirigé vers une page permettant l’envoie de l’email avec le formulaire sous forme de PDF joint à l’email.

## Support et Aide :

* En cas d’incident ou de demande particulière concernant l’application Eau’sec merci d’ouvrir un ticket en lien avec votre incident ou bien votre demande sur service-now.

### Problèmes lié au PDF :

* En cas de perte de PDF générer ou d’une pièce joint ne pouvant pas être ouverte par un destinataire choisi par l’utilisateur, l’utilisateur peux demander au support de lui retrouver le PDF manquant et ainsi le renvoyer pour cela l’utilisateur doit renseigner le Nom du chantier du PDF manquant pour pouvoir retrouver le PDF situé dans le sous-dossier RenduPDF du dossier de l’application .

## Diagrammes d’activité

## 